

CONSEIL COMMUNAL D'ETOY
Séance du 16 juin 2025 à 19h00
Présidence : M. Christophe Fürer
Salle polyvalente

Après les salutations d'usage aux Conseillers, à la Municipalité, à la boursière, à la secrétaire municipale, à la secrétaire du Conseil, à l'huissier, à la représentante de la Presse, le Président invite chacun à laisser de côté ses intérêts personnels pendant les débats à venir pour ne penser qu'à ceux de la Commune. Deux membres du Conseil sont excusés et leurs noms sont énoncés.

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 12 mai 2025
3. Communications du Bureau du Conseil
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis n°06/2024 relatif à une demande de crédit de CHF 172'000.- pour la réalisation d'un espace de skate urbain sur le site des Communaux
6. Préavis n°04/2025 relatif à la gestion et aux comptes 2024
7. Préavis n°08/2025 relatif à la participation au financement du projet d'assainissement et transformation partielle de la patinoire de Morges en Complexe sportif régional Quatre-saisons, selon le système de financement régional - Présentation et nomination d'une Commission
8. Rapport des délégués au Conseil intercommunal de l'ASSAGIE
9. Rapport du Président
10. Rapport du Syndic
11. Nomination du Président
12. Nomination des vice-présidents
13. Nomination des scrutateurs
14. Nomination des scrutateurs suppléants
15. Nomination de la Commission de Gestion
16. Propositions individuelles

Ordre du jour accepté à l'unanimité.

1. Appel

Quarante-huit Conseillers participent à la séance, deux sont excusés (M. A. Magnollay, M. L. Magnollay). Le quorum est atteint et l'Assemblée peut délibérer valablement sur les sujets qui lui sont soumis.

2. Procès-verbal de la séance du 12 mai 2025

La parole n'est pas demandée.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Communications du Bureau du Conseil

- M. C. Fürer - Président :

Organisation du Conseil : voici les dates de nos séances pour cette année ainsi que la date de remise des rapports pour les Commissions. Pour les rapports, un seul exemplaire original papier suffit. Cet original peut être scanné et retourné par email pour les dates indiquées sur l'écran. Il faudra ensuite que l'original me soit remis au plus tard le soir de la séance.

Séances CC 2025	Remise des rapports	Commentaires
10 février – 20h	29 janvier	
07 avril – 20h	26 mars	
12 mai – 20h	30 avril	
16 juin – 19h	4 juin	Repas de fin d'année
29 septembre – 20h	17 septembre	
03 novembre – 20h	22 octobre	
15 décembre – 19h	3 décembre	Apéritif de fin d'année

Votations 2025 : 9 février // ~~18~~ mai // 28 septembre // 30 novembre.

Récapitulatif des préavis en cours :

- Préavis 06/2024 - urban skate : traité ce soir.
- Préavis 04/2025 - comptes 2024 : traité ce soir.
- Préavis 06/2025 - coût de dépassement de la salle triple : en cours de finalisation
- Préavis 07/2025 - projet d'imposition : en cours de finalisation.
- Préavis 08/2025 - patinoire de Morges : présenté ce soir.

Nouveau règlement du Conseil : le nouveau règlement a été envoyé au Canton le 2 juin après avoir reçu un préavis favorable de la part de la DGAIC (Direction Générale des Affaires Institutionnelles et des Communes) le 16 mai et signature de la part des autorités communales fin mai.

J'aimerais profiter de cette diapositive pour rappeler les paroles de M. le Député Morandi, que nous avons reçu en ces murs lors de la dernière séance, concernant le secret des Commissions : « tout ce qui se débat en Commission ne sort pas de la Commission ». Ce ne sont que le ou les rapports finaux qui en sortent.

4. Communications de la Municipalité

a) M. J.-M. Schlaeppli - Municipal

Police des constructions :

Permis de construire délivrés avec dispense d'enquête :

- Parcelle 601 - route d'Allaman 30 - Rénovation des façades, fenêtres et pose d'isolation périphérique,
- Parcelle 789 - chemin du Grand-Pré 22 - Pose d'une pergola bioclimatique.

b) Mme M. Reist - Municipale

Je vais vous donner quelques informations sur la mise en place du nouveau réseau d'accueil de jour des enfants de l'ASSAGIE (Association Scolaire Aubonne, Gimel-Etoy). Tous les documents nécessaires pour la reconnaissance de ce nouveau réseau ont été envoyés fin mai à la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants). À la fin de la semaine passée, nous avons reçu l'information orale que cette reconnaissance est sur la bonne voie et que la confirmation écrite devrait arriver à temps pour un départ début août.

c) M. R. Corthay - Municipal

Mme Lucinda von Muralt a eu une opportunité dans sa vie professionnelle. Malheureusement pour nous elle nous a donné son congé pour fin août 2025. Nous sommes à la recherche d'une nouvelle personne pour la conciergerie de la salle triple. Puisque nous sommes dans la salle polyvalente, vous pouvez voir que la sonorisation est en train d'être refaite : les colonnes de côté ne sont pas dans leur place définitive, elles viendront sur des armoires, le caisson de basse en dessous sera caché par un panneau noir. Vous avez également pu constater que le parquet du foyer a été revitrifié en début d'année.

d) M. C. Viquerat - Municipal

Quelques informations travaux : un projet qui a pris beaucoup de temps à se concrétiser, il s'agit d'un passage piéton qu'on peut appeler peut-être le passage du Grand-Pré, ce sera à voir quel nom on garde dans les usages. C'est un chemin qui fait environ 1m50 de large et qui passe entre les propriétés, il permet ainsi d'assurer un cheminement piéton sécurisé entre la route d'Allaman et le chemin du Grand-Pré pour aller plus loin sur les Communaux.

5. Préavis n°06/2024 relatif à une demande de crédit de CHF172'000.- pour la réalisation d'un espace de skate urbain sur le site des Communaux

- M. J. Spring rapporteur de la Commission ad hoc lit les conclusions du rapport de cette dernière qui propose à l'unanimité d'approuver les conclusions du préavis initial.

- M. E. Piquet rapporteur de la Commission des finances lit les conclusions du rapport de cette dernière qui propose à l'unanimité d'approuver les conclusions du préavis initial.

- M. C. FÜRER - Président : les conclusions des deux Commissions sont identiques à celles du préavis municipal. La discussion est ouverte.

- M. P. LÜTHI : j'ai vu qu'il est prévu un îlot de verdure au milieu de la place, est-ce que nous aurons toujours accès à la piste du 100m pour faire du parking lors des lotos par exemple ou est-ce que ce sera supprimé ?

- M. R. CORTHAY - Municipal : il est prévu de garder le cheminement pour aller à la piste des 100 m en cas de grosses manifestations même avec l'îlot de verdure au milieu, il reste encore à voir comment nous allons le placer. Concernant le reste de l'année par rapport aux piétons, il n'y aura que des piétons dans cette zone car les barrières à l'entrée sont en permanence fermées.

- M. C. FÜRER - Président, constate que la parole n'est plus demandée, il clôt la discussion et propose un vote des conclusions en bloc sauf si quelqu'un s'y oppose, ce qui n'est pas le cas.

Vote

1. d'accorder l'autorisation d'entreprendre les travaux pour la réalisation d'un espace de skate urbain,
2. d'allouer le crédit de CHF 172'000.- pour financer ce projet,
3. d'autoriser à financer cette somme par les disponibilités de trésorerie courante de la Commune,
4. d'autoriser la Municipalité à amortir ce montant selon les délais légaux.

Accepté à l'unanimité.

6. Préavis n°04/2025 relatif aux comptes 2024

- M. C. FÜRER - Président : je remercie la Municipalité et la boursière Mme Ciampi pour le préavis et son annexe. Ces deux documents contiennent de nombreuses et claires explications qui ont su, je l'espère, vous guider dans leur lecture. Je remercie aussi la médiathèque et le centre des jeunes pour leurs rapports d'activités complets et très informatifs. Je passe à présent la parole à la rapporteuse de la Commission de gestion.

- Mme H. LAURENT, rapporteuse de la Commission de gestion, lit les conclusions du rapport de cette dernière qui propose à l'unanimité d'adopter les conclusions du préavis initial.

- M. C. FÜRER - Président : les conclusions sont identiques à celles du préavis. La discussion est ouverte en procédant selon l'habitude, en commençant par les questions d'ordre général puis en passant les comptes page par page.

- Mme S. THURY : une petite question sur la page 22, concernant le nombre de résidents indiqués pour la résidence du Pacifique, elle est complète avec 80 résidents, or malgré le calcul qui est juste dans les comptes avec 54 et 16, il est indiqué 70 résidents dans le rapport, il en manque quand même 10 et on ne sait pas où ils sont passés.

- M. J.-M. FERNANDEZ - Syndic : la problématique est que tout le monde n'est pas en résidence à Etoy, ils peuvent être au Pacifique sans être domiciliés sur Etoy.

- M. T. CRETEGNY : page 7, concernant le contrat Mobility, est-ce que le contrat était bien pour quatre ans et donc qu'on arrive à son terme ?

- M. C. Viquerat - Municipal : le contrat initial est d'une durée de quatre ans et le renouvellement est d'année en année. On arrive effectivement au terme des quatre ans et il est temps de se poser la question sur ce qu'on fait année après année.

- M. C. FÜRER - Président : nous passons à présent aux comptes page par page.

- M. T. Jakob : concernant le fonds de développement durable, je constate que nous n'avons pas utilisé l'entièreté de ce qui avait été prévu, est-ce que c'est dû à un manque de demandes ?

- M. C. Viquerat - Municipal : au niveau budgétaire c'est un fonds pour lequel on ne prévoit pas réellement les dépenses de l'année. Ensuite on a deux effets qui viennent en cours d'année : un les demandes et deux les annonces de fin de travaux qui déclenchent les subventions. Donc on a toujours un décalage assez important entre les demandes et les paiements effectifs de ces demandes. De manière générale, on a un fonds qui tourne assez bien car on a toujours pu financer les demandes qui ont été acceptées et il nous reste encore quelque chose d'année en année. Les directives d'utilisation des subventions se travaillent avec la Commission une fois par année pour l'année suivante, c'est en fonction de ce qui fonctionne et de ce qui fonctionne moins bien que nous proposons des modifications pour les années qui suivent.

- M. C. FÜRER - Président, constate que la parole n'est plus demandée, il clôt la discussion et propose un vote des conclusions en bloc sauf si quelqu'un s'y oppose, ce qui n'est pas le cas.

Vote

1. d'approuver la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2024 ainsi que le bilan tels que présentés,
2. d'en donner décharge à la Municipalité et à la boursière,
3. de relever la Commission de gestion de son mandat de contrôle de la gestion et des comptes.

Accepté à l'unanimité.

7. Préavis n°08/2025 relatif à la participation au financement du projet d'assainissement et transformation partielle de la patinoire de Morges en Complexe sportif régional Quatre-saisons, selon le système de financement régional - Présentation et nomination d'une Commission

- M. J.-M. Fernandez - Syndic : avant toute chose, nous allons parler d'impôts, la Commission des finances va recevoir l'arrêté d'imposition pour 2026, rassurez-vous il n'y a pas d'augmentation. En ce qui concerne le préavis sur l'assainissement de la patinoire de Morges, comme vous avez pu en entendre parler dans la Presse abondamment, la Commune de Morges s'est approchée de l'ARCAM (Association de la Région Cossonay Aubonne Morges) au titre du système de financement régional du District de Morges, qui a été conclu à ce niveau-là : toutes les Communes peuvent apporter un projet qui a un impact régional pour le District. On peut donc participer à ce projet, de manière volontaire, on peut également ne pas y participer. Pour ce qui nous concerne, nous avons décidé d'entrer en matière sur ce projet mais en indiquant aussi qu'il passerait devant le Conseil communal car cela dépasse largement les compétences de la Municipalité. Raison pour

laquelle nous présentons ce projet de financement régional pour la patinoire de Morges au Conseil communal pour décision. Nous avons juste une contrainte, c'est que le jour où les Commissions vont se réunir, il faudrait faire une séance commune afin que la Municipale en charge à Morges puisse y participer et éviter ainsi des aller retours. La participation de la Commune d'Etoy par rapport à la répartition régionale se monte à CHF 262'800.- ce qui représente CHF 90.- par habitant sur 30 ans. Nous pouvons mettre cette charge dans le budget ordinaire chaque année pendant 30 ans, ce qui ferait CHF 3.- mais nous avons choisi de mettre ce montant en une seule fois, payable en deux annuités.

- Mme J. Amy : est-ce que les autres Communes vont également faire passer ce projet devant leurs Conseils ?

- M. J.-M. Fernandez - Syndic : certaines oui d'autres non, toutes les Communes n'ont pas choisi de participer non plus.

- Mme J. Amy : admettons qu'une autre Commune refuse de participer, est-ce qu'il y aurait un changement de la répartition et donc potentiellement une augmentation de la participation d'Etoy ?

- M. J.-M. Fernandez - Syndic : non, notre participation est fixe, les variations dues à la participation ou non-participation d'autres Communes sont à la charge du maître d'ouvrage donc de la Commune de Morges.

- Mme R. Durrer-Bolle : quel serait l'avantage de participer à ce financement, qu'est-ce que la Commune d'Etoy aura grâce à cela ? Par exemple une réduction sur le prix de l'entrée ? Est-ce que cela a déjà été planifié ?

- M. J.-M. Fernandez - Syndic : oui cela a été effectivement planifié, il y aura des tarifs plus avantageux pour ceux qui participent. D'autre part il faut bien penser que nos élèves vont à la patinoire de Morges, quelques fois par année, il n'y a qu'une seule patinoire dans tout le District, à mon sens on peut faire cet effort-là, mais il y aura aussi des avantages sur les entrées.

- Mme V. Hüsler : est-ce que les coûts d'exploitation annuels seront aussi répartis de la même manière ?

- M. J.-M. Fernandez - Syndic : ces coûts sont à la charge exclusive de la Commune de Morges.

- M. C. FÜRER - Président : je constate qu'il n'y a plus de question, ce préavis sera à traiter par la Commission des finances et par une Commission ad hoc au plus tard pour la séance de novembre. J'attends vos candidatures pour cette dernière.

M. François Chappuis, Mme Sylvie Jara, M. Gregory Knigge, M. Julien Spring, M. John Daiz, Mme Irène Golay, M. Jan-Frederik Lange sont élus par acclamation.

8. Rapport des délégués au Conseil intercommunal de l'ASSAGIE

- Mme M. Gaget : l'année 2024/25 au sein de l' ASSAGIE a été jalonnée par deux faits marquants.

Le premier est bien entendu la mise en place de la sortie des communes du réseau d'accueil de jour AJEMA (réseau d'Accueil de Jour des Enfants de Morges-Aubonne), après l'acceptation des nouveaux statuts par l'ensemble des conseils communaux du périmètre ASSAGIE. Cela a nécessité beaucoup d'investissement et de réflexion de la part du Codir. Le nouveau réseau entrera en fonction dès le mois d'août 2025.

Le second a été l'achèvement des travaux du nouveau collège de Féchy ainsi que son entrée en fonction en janvier dernier. Cette année encore, les directions des établissements de Gimel-Etoy et d'Aubonne remercient les Communes faisant partie du réseau pour leur générosité, qui permet aux élèves de profiter d'infrastructures de pointe ainsi que de jolies découvertes hors-cadre lors des sorties et camps.

9. Rapport du Président

Nous voici à la fin d'une année particulièrement chargée.

En un an, nous nous sommes en effet réunis à sept reprises (aucune séance annulée) et avons traité 13 préavis sur :

- l'étude de faisabilité et de projet de rénovation de l'auberge communale
- un crédit pour de nouveaux aménagements routiers pour la ligne 722
- le budget 2025
- les statuts de l'ORPC (Organisation Régionale de Protection Civile) du district de Morges
- le règlement relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires
- la sortie du réseau AJEMA
- une étude de faisabilité pour une boucle d'énergie à Littoral Parc
- l'octroi d'un droit de superficie pour la création d'un EMS (Établissement Médico-Social)
- la rénovation de la station de pompage des eaux usées "Lunika"
- l'ajustement du bilan pour le passage au MCH2
- le règlement du Conseil communal
- un crédit pour la réalisation d'un urban skate aux Communaux
- les comptes 2024

Le Bureau électoral s'est réuni à trois reprises pour des votations fédérales. Grâce au scanner, le bureau fonctionne maintenant sans les scrutateurs suppléants car le bulletin unique accélère grandement le dépouillement. Les récents déboires de Vernier dans le Canton de Genève, qui a vu un bourrage d'urne mis à jour par une étude graphologique, a soulevé des questions concernant la fiabilité du vote par correspondance et a amené certaines personnes à demander son abrogation. Gageons que si le vote par correspondance venait à disparaître, la participation, déjà très basse, plongerait rapidement et sûrement dans les abysses.

Rassurez-vous, rien ne permet de suspecter que de tels actes aient eu lieu dans notre Commune, mais je tenais à souligner ici l'importance du Bureau électoral, qui remonte fréquemment des observations lors de l'ouverture des enveloppes. Peut-être que, d'ici quelques années, une IA sera intégrée au logiciel de dépouillement, qui sait ?

Merci encore au Bureau électoral pour votre efficacité, votre sérieux, et votre bonne humeur inébranlable.

Voilà donc ma troisième année de présidence qui s'achève, et avec elle mon aventure de ce côté-ci de la salle. Les dernières présidences ont été relativement courtes avec un tournus en général de 3 ans, et quand j'ai candidaté à ce poste en 2022, c'était aussi dans l'idée de faire un mandat court avant de pouvoir retourner de ce côté-là de la salle. A mon avis, ce type de fréquence de renouvellement permet d'apporter d'autres façons de travailler, d'autres idées, et d'insuffler un nouveau souffle au bureau. C'est aussi sans

doute un peu ce que le Conseil a pensé en réintroduisant la limite de 5 mandats pour un président, limite qui avait été biffée par le groupe de travail sur le règlement.

En plus de la coordination des travaux du Conseil et de ses séances, je suis particulièrement satisfait d'avoir introduit le décompte automatique lors des dépouillements, grâce au fameux scanner dont vous avez certainement déjà entendu parler une fois ou deux, et d'avoir pu mener à bien la réflexion autour de notre règlement du Conseil, règlement que vous avez accepté et qui suit maintenant la procédure cantonale pour son acception officielle.

La motivation du Conseil a semblé atteindre un creux lors de la séance du 4 novembre, séance lors de laquelle il a fallu nommer un membre pour une Commission, en l'absence d'un nombre suffisant de candidats. Ces derniers temps, j'ai eu l'impression que la motivation est revenue, nous en avons encore eu la preuve ce soir, et je ne peux que m'en réjouir. J'aimerais profiter de ce moment pour à nouveau vous encourager à prendre une part active dans les diverses Commissions du Conseil.

Je vous ai aussi présenté les différents moyens que le Conseil a pour interpeller la Municipalité de façon plus formelle que par de simples interpellations. Ces différents outils n'ont pas été utilisés depuis un moment, je vous enjoins toujours à les utiliser si vous estimez la question importante.

Ces dernières séances ont été marquées par des visites d'information et/ou de courtoisie. Nous avons eu récemment la visite de M. Thierry Charrey, ex-commandant du SIS (Service d'Incendie et de Secours) Morget, M. Beat Schmied, Président du Conseil communal de Buchillon, Mme Beatriz Perez, Présidente de la Commission du football féminin pour l'ACVF (Association Cantonale Vaudoise de Football), et enfin M. le Député Marc Morandi, du Grand Conseil Vaudois. Ces échanges nous permettent d'avoir un regard extérieur sur certaines questions qui touchent l'organisation de notre Commune, et j'ai été heureux de constater que vous avez apprécié ces interventions.

Aucune machine de la taille de notre Conseil ne saurait fonctionner sans un état profond, un « deep state » passablement décrié sous d'autres longitudes mais tellement, tellement utile. J'aimerais remercier encore un fois notre secrétaire pour son aide inestimable et permanente. Merci Fanny pour ton efficacité, ton énergie, et ta bonne humeur !

Finalement, j'aimerais insister sur la relation constructive que notre Conseil entretient avec sa Municipalité. Cette relation est une chance, mais elle ne va pas de soi et j'aimerais que nous en soyons conscients. Je vous remercie tous pour votre travail et le sérieux de vos interventions, et je remercie aussi notre Huissier, le Greffe, la Boursière, le personnel administratif et l'ensemble de la Municipalité pour votre aide et la qualité de nos échanges. La démocratie est bien vivante dans notre Commune. Continuons à l'entretenir.

10. Rapport du Syndic

Cette séance du Conseil communal marque le début de la dernière ligne droite de la législature, comme je l'évoque depuis plusieurs années, les dossiers ont tendance à se complexifier et les demandes prennent parfois un temps certain pour ne pas dire plus.

Je ne reviendrais pas sur les préavis qui vous ont été soumis durant l'année 2024, votre Président l'a déjà évoqué. Les décomptes relatifs à la construction de la salle triple nous ont passablement occupés, ceci afin de permettre le bouclage de cet important projet. Le PACom (Plan d'Affectation Communal) est toujours en consultation auprès des

services cantonaux. Comme vous l'avez constaté, les dessertes en transport public ont été améliorées et semble rencontrer leurs utilisateurs. Un point de situation sera fait avec les transporteurs et le Canton pour voir de quelle manière, et si le succès est au rendez-vous, comment renforcer encore l'attractivité de nos transports. Le cheminement piétonnier entre Etoy et la gare d'Allaman est en suspens pour une question de base légale, mais nous espérons que la situation sera débloquée prochainement. Le résultat comptable de 2024 et encore une fois très réjouissant, mais péréquation nouvelle ou pas, l'impact est significatif pour notre participation à la péréquation et à la cohésion sociale. Malgré tout, notre marge d'auto-financement reste positive aux comptes, ce qui est un bon signal. Mais cela ne nous empêche pas de rester vigilant et de continuer à bien gérer les deniers publics. Tous mes remerciements à notre personnel communal pour tout l'engagement déployé quotidiennement au service de notre population, ainsi qu'à mes collègues de la Municipalité pour tout le travail accompli tout au long de cette année. Également à vous Mesdames, Messieurs, les Conseillères et Conseillers ainsi qu'à votre Président et son Bureau pour la collaboration et le travail que vous accomplissez au service de notre communauté. Le bien vivre ensemble est important pour notre Commune. Que l'été vous apporte du soleil, du repos et nous nous réjouissons de vous retrouver à la rentrée avec le plein d'énergie pour aborder, comme déjà évoqué, cette dernière ligne droite. Bel été à vous toutes et tous.

11. Nomination de la présidence

- M. C. FÜRER - Président : notre première vice-présidente Mme Sophie Thury m'a fait part de son désir de candidater au poste de Présidente du Conseil, je ne vais pas m'éterniser en longue présentation, j'aimerais juste préciser que j'ai travaillé avec Mme Thury pendant de nombreuses années, que j'apprécie sa motivation, ses compétences et son franc parler. Elle a déjà eu l'occasion de s'essayer au rôle de Présidente en me remplaçant lors d'une séance du Conseil et je suis convaincu qu'elle fera une excellente Présidente. Je ne peux que la recommander à vos votes. Ces élections ne sont toutefois pas fermées, tout membre du Conseil peut se porter candidat à la présidence et je demande donc s'il y a d'autres candidats pour ce poste. Comme ce n'est pas le cas, je vous propose de passer au vote par acclamation sauf si quelqu'un s'y oppose, ce qui n'est pas le cas.

Mme Sophie Thury est élue présidente par acclamation.

- M. C. FÜRER - Président présente ses sincères félicitations et souligne que sauf erreur, c'est la première fois que le Conseil communal d'Etoy sera présidé par une Présidente.

12. Nomination des vice-présidents

Premier vice-président :

- M. C. FÜRER - Président : M. Tristan Jakob qui est actuellement second vice-président, m'a aussi fait part de son désir de continuer son aventure au sein du Bureau en postulant en tant que premier vice-président. M. Jakob a aussi pu s'essayer à la tâche en menant un dépouillement de A à Z en l'absence du Président et de la première vice-présidente.

À nouveau, je ne peux que le recommander à vos votes mais les candidatures sont ouvertes. Y a-t-il une autre personne qui désire candidater au poste de premier vice-président ? Comme ce n'est pas le cas, je vous propose de passer au vote par acclamation sauf si quelqu'un s'y oppose, ce qui n'est pas le cas.

M. Tristan Jakob est élu premier vice-président par acclamation.

Deuxième vice-président :

- M. C. Furer - Président : Mme Sylvie Jara qui occupe à présent le poste de scrutatrice au sein du Bureau m'a indiqué qu'elle souhaitait continuer son engagement au sein du Bureau et qu'elle était motivée par la fonction de deuxième vice-présidente. Mme Hélène Laurent, rapporteuse de la Commission de Gestion de 2022 à 2025, m'a aussi fait part de sa candidature à ce poste de deuxième vice-présidente, nous avons déjà deux candidates. Les nominations sont ouvertes à d'autres candidats éventuels, est-ce qu'une personne veut encore se présenter ? Si ce n'est pas le cas nous allons procéder au vote à bulletin secret.

Mme Sylvie Jara est élue deuxième vice-présidente par 26 voix contre 22 pour Mme Hélène Laurent.

13. Nomination des scrutateurs

- M. C. Furer - Président : les scrutateurs sont élus pour une année et ne sont pas rééligibles. Le Bureau actuel fonctionne en très bonne entente et Mme Chantal Herzog ainsi que M. Vincent Payot, actuellement scrutateurs suppléants, proposent de se présenter au poste de scrutateurs. À nouveau, les candidatures sont ouvertes. Les scrutateurs font partie du Bureau du Conseil et du Bureau électoral également, ayant le privilège de participer aux dépouillements des votations et élections. Comme il n'y a pas d'autre candidature au poste de scrutateur, je vous propose de passer au vote par acclamation sauf si quelqu'un s'y oppose, ce qui n'est pas le cas.

Mme Chantal Herzog et M. Vincent Payot sont élus au poste de scrutatrices par acclamation.

14. Nomination des scrutateurs suppléants

- M. C. Furer - Président : les scrutateurs suppléants sont élus pour une année, ils sont rééligibles et ne sont plus convoqués d'office pour le dépouillement des votations. Mme Rosangela Buchet actuellement scrutatrice, propose sa candidature au poste de scrutatrice suppléante. Nous cherchons donc une deuxième candidature pour ce poste. Mme Irène Golay se porte candidate. Comme il n'y a pas d'autre candidature au poste de scrutateur suppléant, je vous propose de passer au vote par acclamation sauf si quelqu'un s'y oppose, ce qui n'est pas le cas.

Mme Rosangela Buchet et Mme Irène Golay sont élues au poste de scrutateurs suppléantes par acclamation.

15. Nomination de la Commission de Gestion

- M. C. Furer - Président : la Commission de gestion est actuellement composée de Mme H. Laurent, Mme R. Buchet, M. T. Chiaravalloti, M. M. Corthay, M. A. Mérinat, M. A. Groeneweg, M. J. Spring. Mme Laurent n'est plus rééligible, M. Corthay ne souhaite pas se représenter, nous avons donc cinq personnes qui se représentent et nous cherchons encore au moins deux candidatures ou plus pour cette Commission qui est extrêmement intéressante. M. S. Heiniger se porte candidat et je me porte aussi candidat. Comme il n'y a pas d'autre candidature, je vous propose de passer au vote par acclamation sauf si quelqu'un s'y oppose, ce qui n'est pas le cas.

M. Julien Spring, M. Teodoro Chiaravalloti, M. Alexandre Groeneweg, Mme Rosangela Buchet, M. Anthony Mérinat, M. Simon Heiniger et M. Christophe Furer sont élus à la Commission de gestion par acclamation.

- M. C. Furer - Président : avant de passer aux propositions individuelles, on m'a souligné que nous avons oublié quelque chose. Effectivement dans le cadre du nouveau règlement de l'ASSAGIE, le nombre de délégués a changé, je pensais que ce n'était pas encore en place mais apparemment c'est déjà le cas. Nous allons devoir élire deux nouveaux délégués supplémentaires et un délégué suppléant supplémentaire lors de la séance du mois de septembre. Je vous invite d'ores et déjà à y réfléchir.

16. Propositions individuelles

- M. G. Knigge : un petit coup de pub pour le FC (Football Club) Etoy qui va jouer un match assez important ici aux Communaux pour une possible montée en troisième ligue en finale de promotion, ce sera probablement un match passionnant à voir et j'espère voir plein de Conseillers au bord du terrain et un peu de pub au niveau de la Commune serait la bienvenue, ce serait vraiment bien si de nombreuses personnes venaient voir ce match, encourager cette équipe, faire une fête sympa. J'en profite aussi pour remercier la Commune qui fait des travaux d'entretien, on a un terrain fantastique, pour le match de demain, Serge a fait un super travail, tondu, arrosé. Juste avant ce match il y aura un match de juniors D. Le match des juniors D commence à 18h et le match commence à 20h15, avec buvette ouverte, grillades... L'adversaire est le FC Yvonand.

- M. T. Cretegy : qu'en est-il du projet de l'installation des bornes de recharge sur le centre des Communaux ?

- M. C. Viquerat - Municipal : les appels d'offre sont en cours de préparation, la technologie a changé depuis l'an passé, nous partons sur une nouvelle génération de bornes.

- Mme J. Amy : je voulais faire un remerciement sur deux points qui ont été évoqués ce soir. Premièrement sur le fonds de développement durable, mon fils qui aura 18 ans cette année, a reçu le bon pour l'abonnement demi-tarif CFF chaque année depuis ses 16 ans, je trouve ça vraiment fantastique. J'aimerais également dire un grand merci pour les nouveaux horaires de bus que je trouve également fantastiques quand je dois aller prendre le train.

- Mme S. Thury : tout d'abord merci pour votre confiance pour mon élection pour commencer. Je prends la parole pour exprimer notre gratitude envers Christophe qui quitte ses fonctions après trois ans de présidence au sein de notre Conseil. Nous tenons tous à souligner son engagement sans faille, son leadership éclairé et sa capacité à rassembler autour des projets de notre Commune. Son écoute et sa disponibilité ont été précieuses pour nous tous. Nous sommes heureux qu'il reste parmi nous en tant que membre du Conseil et je me réjouis de le retrouver de l'autre côté pour répondre à ses questions toujours bienvenues. Nous sommes heureux Christophe de t'offrir ce présent en espérant que cette expérience culinaire restera gravée dans tes papilles, bon pas pour en ce moment parce que tu es malade, et dans ton cœur de Président. À titre personnel je rajoute ce petit clin d'œil à ton amour des écureuils et de tes petits moments de repos qui t'attendent. Merci Christophe et à tout de suite.

- M. C. FÜRER - Président : merci Sophie et merci à tous. Ces trois années étaient très intéressantes, je vais enfin ne plus devoir forcément me rappeler de vos noms que j'oublie en permanence et je vous remercie aussi pour votre patience pour cela. Je ne vais effectivement pas l'utiliser tout de suite mais je saurai en faire bon usage.

La séance est levée à 20h12
Prochaine séance le 29 septembre 2025

Le Président
C. FÜRER

La Secrétaire
F. GANTIN

